

SESSION 2011

**AGRÉGATION
CONCOURS EXTERNE**

Section : GÉOGRAPHIE

**ÉPREUVE SUR DOSSIER:
CONCEPTS ET MÉTHODES DE LA GÉOGRAPHIE**

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Matériel autorisé : crayon à papier, stylos, crayons et feutres de couleurs, gomme, taille-crayon, compas ordinaire, équerre, règle graduée, règle trace-formes, ciseaux, colle, ruban adhésif.

Après avoir choisi leur option, les candidats sont invités à composer sur :

- des copies blanches pour l'option A ;
- des copies bleues pour l'option B ;
- des copies roses pour l'option C.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

A. OPTION : « Espaces, Territoires, Sociétés »**Sujet : Antimonde et mondialisation**

Vous répondrez aux questions suivantes. Vous élaborerez au moins une construction graphique.

QUESTION 1 (4 points)

Dans quelle mesure le concept d'antimonde nous permet-il de revisiter les notions de marge, de distance et de discontinuités spatiales ?

QUESTION 2 (4 points)

Montrez en quoi les îles et les frontières forment deux objets géographiques pertinents pour mener une réflexion géographique sur l'interface monde/antimonde ?

QUESTION 3 (6 points)

Sous quelles formes spatiales et paysagères l'antimonde peut-il s'inscrire dans la ville ? Vous élaborerez un croquis mettant en évidence les logiques spatiales de l'antimonde dans la ville.

QUESTION 4 (6 points)

A partir de la synthèse du dossier documentaire, analysez, notamment à l'aune des notions de réseaux et de territoires, comment l'antimonde s'inscrit dans les logiques de mondialisation.

LISTE DES DOCUMENTS FOURNIS :**Document 1. 4 textes, 1 tableau – Les discours sur l'antimonde**

- a. *Champs et contre-champs – Raisons de géographe*, R. Brunet, Paris, Belin, Coll. Mappemonde, 1997, p. 253.
- b. « Antimonde », *Les mots de la géographie – Dictionnaire critique*, R. Brunet, Reclus-La Documentation Française, 1992, p. 34-36.
- c. Typologie simplificatrice des espaces de l'antimonde de Roger Brunet, in R. Cruse, *L'antimonde caribéen, entre les Amériques et le monde*, Thèse de doctorat de géographie, 2009, p. 40.
- d. « Système Monde », *De la géopolitique aux paysages - Dictionnaire de la géographie*, Y. Lacoste, Paris, A. Colin, 2003, p. 368-369.
- e. « Antimondes : géographies sociales de l'invisible », *Géographie et Cultures n°57*, M. Houssay-Holzschuch, 2006, p. 4-6.

Document 2. – 1 texte, 3 cartes, 1 tableau – Îles, frontières et antimonde

- a. L'anti-monde légal dans le bassin Caraïbe, in « Zones franches, *offshore* et paradis fiscaux : l'antimonde légal », *Mappemonde n°72*, M. Desse & T. Hartog, 2003, p. 22.
- b. Répartition du tonnage des flottes de libre immatriculation (2006), in N. Bernardie-Tahir, *L'usage de l'île*, Mémoire d'HDR, 2008, p. 152.
- c. « La Mer Méditerranée : frontière maritime de l'Union européenne », in O. Clochard, *Atlas des migrants en Europe*, A. Colin, Paris, p. 121.
- d. « Trafics et contrebandes nés de la recomposition de l'espace balkanique », in F. Maccaglia, M.-A. Matard-Bonucci, *Atlas des mafias*, Autrement, 2009, p. 23.
- e. « Les îles de l'antimonde », *Géographie et Cultures n°57*, R. Cruse, 2006, p. 80-83.

Document 3. – 1 carte, 2 textes, 2 schémas, 3 photos – L'antimonde dans la ville

- a. « Logiques de localisation et simplification de la carte pénitentiaire française entre la fin du XIX^e et le début du XXI^e », in O. Milhaud, *Séparer et punir - Les prisons françaises : mise à distance et punition par l'espace*, Thèse de doctorat de géographie, 2009, p. 162.

- b. « Effet de lieu et processus de dépouillement », extrait d'entretien d'un détenu, in O. Milhaud, *Séparer et punir - Les prisons françaises : mise à distance et punition par l'espace*, Thèse de doctorat de géographie, 2009, p. 272.
- c. « La jungle de Calais », extraits d'articles de presse en ligne : une carte extraite de la revue en ligne L'express.fr et une photo tirée d'un article paru sur le site du dailymail.co.uk – 24/01/2010.
- d. « La gare Saint-Jean (Bordeaux) sous la pression des SDF », in D. Zeneidi-Henry, *Les SDF et la ville*, Bréal, Coll. D'autre part, 2002, p. 241 et 242-243.
- e. La favela Santa Marta, à Rio de Janeiro. Photo de Hervé Théry, juillet 2006. <http://cliophoto.clionautes.org/picture.php?/769/category/368>
- f. Ville d'Agra en Inde. Photo prise par Christine Galopeau de Almeida, avril 2009. <http://cliophoto.clionautes.org/picture.php?/2374/category/517>

Document 4. – 2 textes, 3 cartes – Monde et antimonde

- a. Les paradis fiscaux dans le monde, in « Les paradis fiscaux, rouages discrets de la mondialisation », *Questions internationales n°17*, janvier-février 2006, p. 102.
- b. La multiplication des routes de la cocaïne, in « Évolutions récentes de la géopolitique de la cocaïne », *L'espace politique*, A. Labrousse, D. Figueira, R. Cruse, 4/2008-1, <http://espacepolitique.revues.org/index691.html>
- c. Logique d'implantation des groupes armés colombiens, in « Évolutions récentes de la géopolitique de la cocaïne », *L'espace politique*, A. Labrousse, D. Figueira, R. Cruse, 4/2008-1, <http://espacepolitique.revues.org/index691.html>
- d. Des délocalisations au large de la Californie, *Courrier international*, septembre 2005, n° 775.
- e. « Les mafias, un acteur de la mondialisation contemporaine », in F. Maccaglia, M.-A. Matard-Bonucci, *Atlas des mafias*, Autrement, 2009, p.4-5.

Document 1. - Les discours sur l'antimonde

Document 1a - Extraits de *Champs et contre-champs – Raisons de géographe*, R. Brunet, Paris, Belin, Coll. Mappemonde, 1997

« Au sein même du monde connu, exploré, décrit par les géographes et par quelques autres, se cachent plus ou moins mal des lieux et des réseaux moins connaissables, qui s'en séparent au point de paraître le nier et qui, pourtant, en sont indissociables. À bien y regarder, partout se dévoilent des lieux d'exception. Les uns sont délibérément hors la loi, ou cherchent à se soustraire à la loi commune. D'autres, pour être parfaitement légaux, n'en supposent pas moins la dérogation. De l'espace ordinaire, beaucoup se sont aliénés, dont l'étrangement est volontiers toléré, voire encouragé.

Certains de ces lieux permettent des transactions et même des innovations que le monde ordinaire ne facilite pas, mais qui améliorent sa propre reproduction : c'est à l'abri que l'on fait naître la flamme. Il en est, en sens inverse, qui semblent nuire au système, vivre à ses dépens, en position de parasites ; mais l'on sait que la fonction de certains parasites est ambiguë, et qu'il leur arrive d'être utiles à leur proie. En quelques lieux se cache ce que le système ne veut pas montrer. En d'autres, qui sont parfois les mêmes, ce qui est censé donner au système un peu de sens et de légitimité, et qui comme tel est sacré.

Ayant été frappé par la généralité du phénomène et la communauté, pour ne pas dire l'étrange complicité de ces points noirs, aveugles ou aveuglants de l'espace géographique, j'ai proposé de nommer 'antimonde' ce monde des lieux qui nient le monde mais en sont inséparables. C'était un peu par analogie avec l' 'antimatière' et les 'trous noirs', qui aident à penser le cosmos ».

Document 1b - Extraits de « Antimonde », *Les mots de la géographie – Dictionnaire critique*, R. Brunet, Reclus- La Documentation Française, 1992

« L'antimonde a ses propres structures, et ça et là des synapses pour communiquer avec le monde. Car si tous deux sont « parallèles », ils ne s'en rencontrent pas moins assez souvent. Leurs relations sont d'autant plus complexes que, dans toutes ses réactions à l'égard de son 'Autre', le système est évidemment représenté par un certain nombre de ses propres acteurs, ceux qui relèvent du sous-système de gouvernement. Or ils sont loin d'être parfaitement informés, cohérents, sincères : ils reproduisent en leur sein la plupart des dérives précédentes. On trouve même en eux plus d'un agent de subversion, et déjà tous ceux qui sont porteurs de nouveauté, d'innovation. Les uns essaient de détruire les espaces de l'ombre, d'autres en vivent, certains les créent.

[...] Nombre de pays et de sociétés ont ou ont eu, à leur périphérie, des 'irréguliers', et même des 'irrédentistes' : des originaux qui s'isolent ou des réprouvés qui sont isolés ; des groupes ethniques minoritaires, qui récusent le pouvoir central ; des rebelles qui font la guérilla ; des seigneurs de la guerre qui pressurent des populations serves ; des bandes qui razzient régulièrement les villages lointains, mal protégés. Les uns rejettent la société globale, les autres ont choisi de la parasiter. Les uns voudraient leur indépendance, les autres sont au creux du système, et en vivent. Les périphéries ne sont pas toujours exactement sur les pourtours du pays, souvent au contraire très surveillés : le lointain, le profond, le mal maîtrisé, le révolté et l'insurgé peuvent être dans des montagnes et des forêts centrales ; et en plein cœur des jungles urbaines, où s'isolent et s'autogèrent des quartiers 'mal famés', parfois de véritables ghettos. A leurs portes s'arrête la loi commune, impuissante et bafouée ».

Document 1c - Typologie simplificatrice des espaces de l'antimonde de Roger Brunet, in R. Cruse, *L'antimonde caribéen, entre les Amériques et le monde*, thèse de doctorat, 2009

<i>Légal</i>	<i>Dérogatoire</i>	<i>Informel</i>	<i>Illégal</i>
<i>Prisons</i>	<i>Pavillons de complaisance</i>	<i>Espaces du squat</i>	<i>Espaces des drogues illicites</i>
<i>Enclaves touristiques (« club », bateau de croisière, etc.)</i>	<i>Paradis fiscaux</i>	<i>Espaces de l'économie informelle</i>	<i>Espaces de la prostitution</i>
<i>« Boîtes » de nuit</i>	<i>Zones franches commerciales, industrielles, etc.</i>		<i>Espaces de la guérilla</i>
<i>Casinos</i>			<i>Espaces des migrations clandestines</i>

Document 1d - Extraits « Système Monde », *De la géopolitique aux paysages - Dictionnaire de la géographie*, Y. Lacoste, Paris, A. Colin, 2003

« Expression qui connaît de nos jours un grand succès du fait des préoccupations quant à l'écologie de la planète et quant à la mondialisation. [...] Selon Olivier Dollfus, l'un des géographes qui a le plus écrit sur le système Monde, '[...] il s'agit d'une représentation du Monde pour essayer de le comprendre, et non du Monde lui-même dans l'infinie complexité de ses réalités [...]' (*Mondes nouveaux*, Roger Brunet et Olivier Dollfus).

Il s'agit, comme le répète Olivier Dollfus, d'une représentation, et il faut ajouter d'une façon de voir les choses à un degré extrêmement poussé d'abstraction. Cette représentation est tout à fait intéressante, mais à mon sens dans son extrême globalité (il y manque toutefois le rôle des éléments microscopiques, des virus vecteurs de pandémie comme le SIDA par exemple), elle n'est pas opératoire pour tenter de contribuer à la solution de problèmes beaucoup moins abstraits et beaucoup plus localisés spatialement et dans des temps relativement courts. Sans ignorer les multiples interactions du système Monde, il me paraît plus efficace de raisonner à différents niveaux d'analyse spatiale et d'examiner les enchevêtrements des différentes catégories de facteurs naturels et humains. Par ailleurs, l'idée de système Monde induit celle d'une logique supérieure immanente où tout, en fin de compte, sur des temps très longs serait en équilibre. Cette représentation idéologique tend à minimiser les contradictions. Preuve en est l'importance accordée par Roger Brunet dans le même ouvrage à ce qu'il appelle 'l'antimonde' et qui serait sécrété par le monde, en entretenant avec lui des rapports contradictoires : selon cet auteur, il s'agit des 'espaces du milieu' de la criminalité, des 'espaces de la prostitution et de la pornographie' comme des 'activités informelles' (qui font vivre des centaines de milliers de personnes), des camps de réfugiés et même ... des paradis fiscaux. Mais pourquoi appeler antimonde, des réseaux et des systèmes financiers qui font tout à fait partie des circuits et des contradictions de la mondialisation économique et financière ? »

Document 1e - Extraits de « Antimondes : géographies sociales de l'invisible », *Géographie et Cultures* n°57, M. Houssay-Holzschuch, 2006

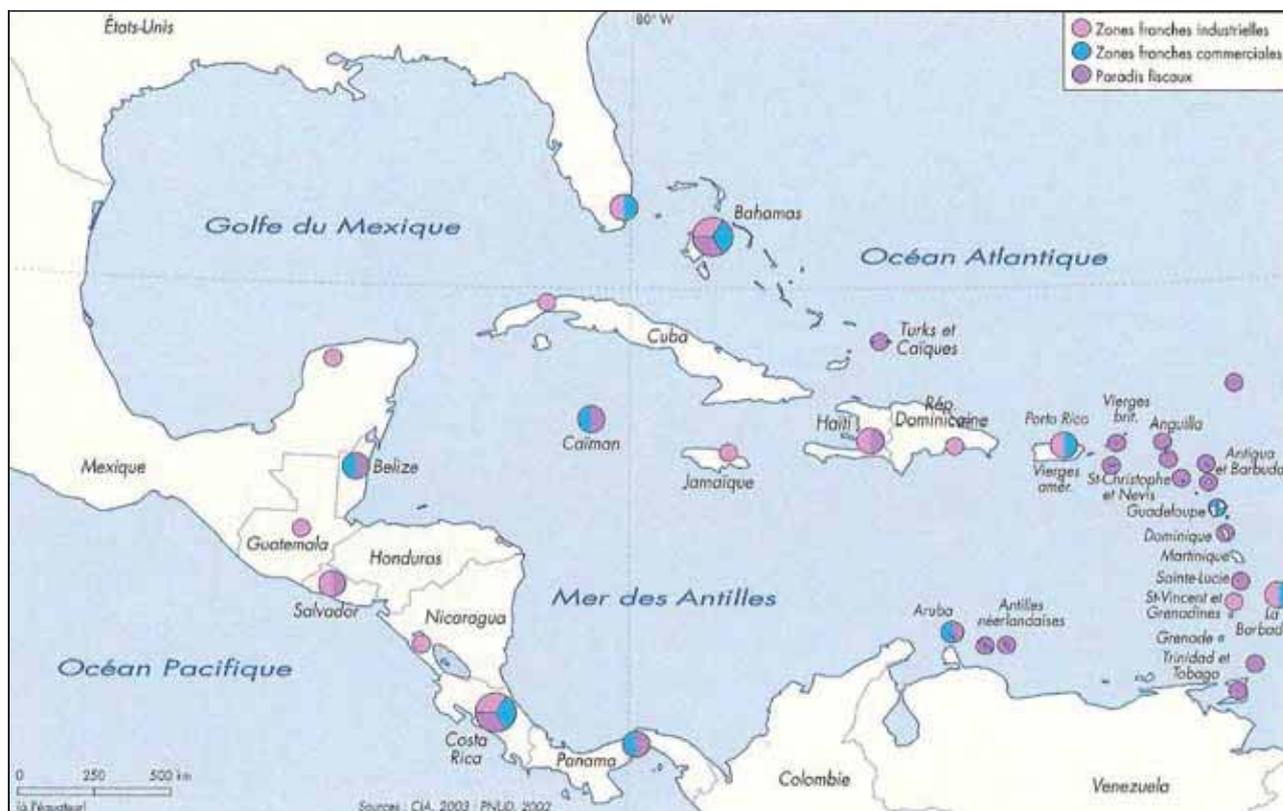
« 'Épars en archipels enchevêtrés', 'dernières terres inconnues, [...] (Brunet et *al.*, 1992, p.38), les antimondes ont pourtant été peu étudiés en tant que tels. Plus encore, les travaux s'intéressant à l'antimonde dédaignent la notion pour lui en préférer d'autres. Ainsi, lorsque Fabrizio Maccaglia (2005, p.299) analyse l'action publique à Palerme et l'emprise des activités illégales, il évoque le 'territoire flottant' des abus (*abusi*) et usages irréguliers, qui 'se superpose à la ville légale au point de constituer une ville parallèle, avec ses propres logiques de fonctionnement, tout en se fondant avec elle pour ne former qu'une seule et même ville'. Pourtant, la notion d'antimonde reste riche de potentiel, théorique, épistémologique, méthodologique et éthique. En présentant des objets et des processus souvent proches de l'idéal-type, sinon de l'archétype, car poussés à leur paroxysme, l'étude des antimondes est d'un grand intérêt théorique dans la mesure où elle est susceptible de proposer de nouvelles notions et concepts intéressant l'ensemble des sciences de l'espace social ainsi que d'en revisiter plusieurs. Outre les notions proches évoquées ci-dessus, les objets de l'antimonde examinent le rapport entre territoire et réseau. Ils posent ainsi différemment la question de la spatialité des phénomènes sociaux et, réciproquement, celle de la catégorisation spatiale par le lieu [...].

La notion d'antimonde permet d'appréhender la complexité d'un autre faisceau de notions : la question de la distance, liée à celle de la visibilité et des limites. L'antimonde fonctionne à distance du monde, mais suffisamment proche pour pouvoir échanger fructueusement avec lui. En même temps, l'antimonde se voile derrière une visibilité très ambivalente, ce que l'on pourrait appeler une 'transparence' géographique dans laquelle ses contours seuls sont visibles sur le terrain, co-existant matériellement avec le monde, mais sa logique interne reste inaccessible. Il joue sur les registres de distance et de visibilité : l'antimonde est mis à distance par la société moralisatrice, utilise sa distanciation et s'épanouit dans l'écart, fait rejouer la marge au centre. [...]

Sur le plan scientifique, les antimondes restent des objets délicats à étudier. Cela est en particulier dû à des problèmes d'ordre méthodologique car ils résistent 'aux modes officiels d'établissement de la connaissance géographique' (Marty, 2000, p. 38). L'information y est particulièrement difficile d'accès et d'élaboration : créer sa propre information par l'enquête ou l'observation est souvent impossible, et il faut donc puiser dans les regards portés par d'autres ».

Document 2. – Îles, frontières et antimonde

Document 2a - L'anti-monde légal dans le bassin Caraïbe, in « Zones franches, offshore et paradis fiscaux : l'antimonde légal », *Mappemonde* n°72, M. Desse & T. Hartog, 2003

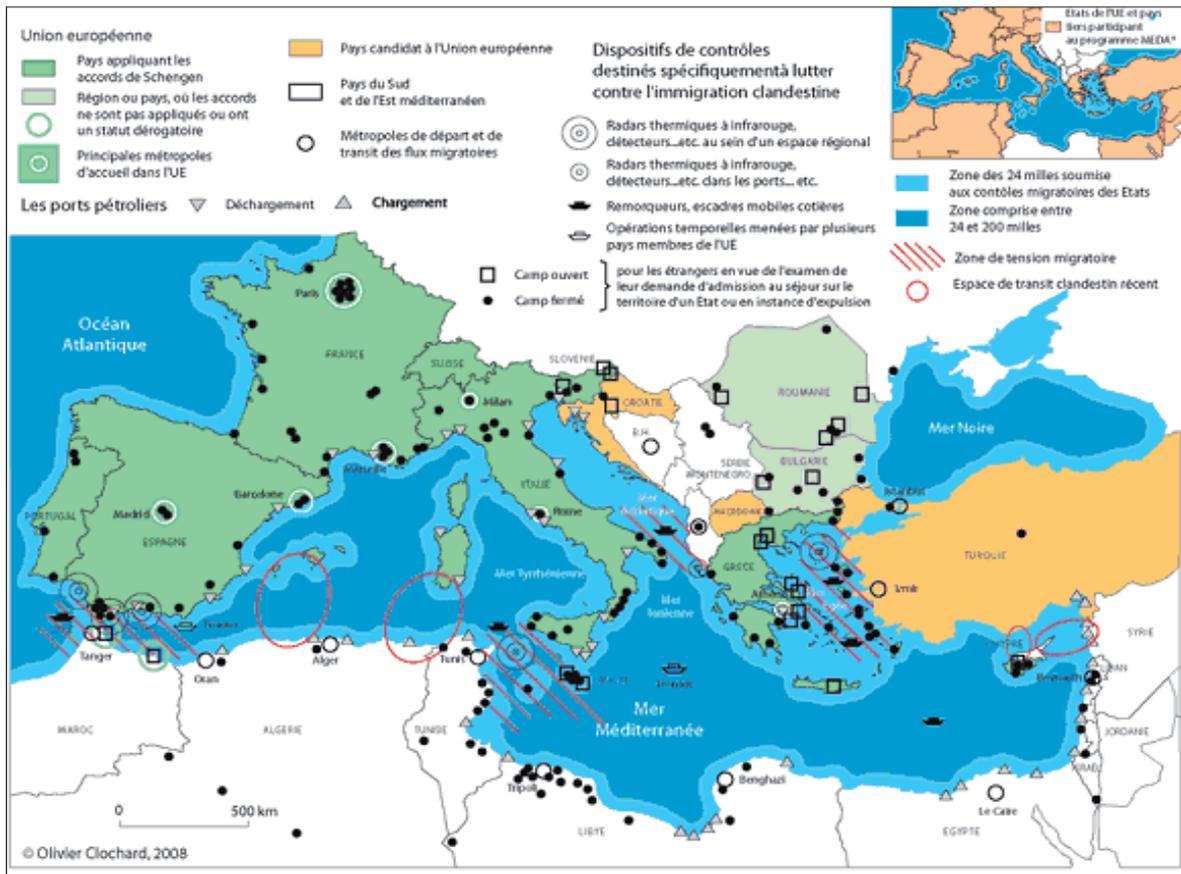


Document 2b - Répartition du tonnage des flottes de libre immatriculation (2006), in N. Bernardie-Tahir, *L'usage de l'île*, Mémoire d'HDR, 2008

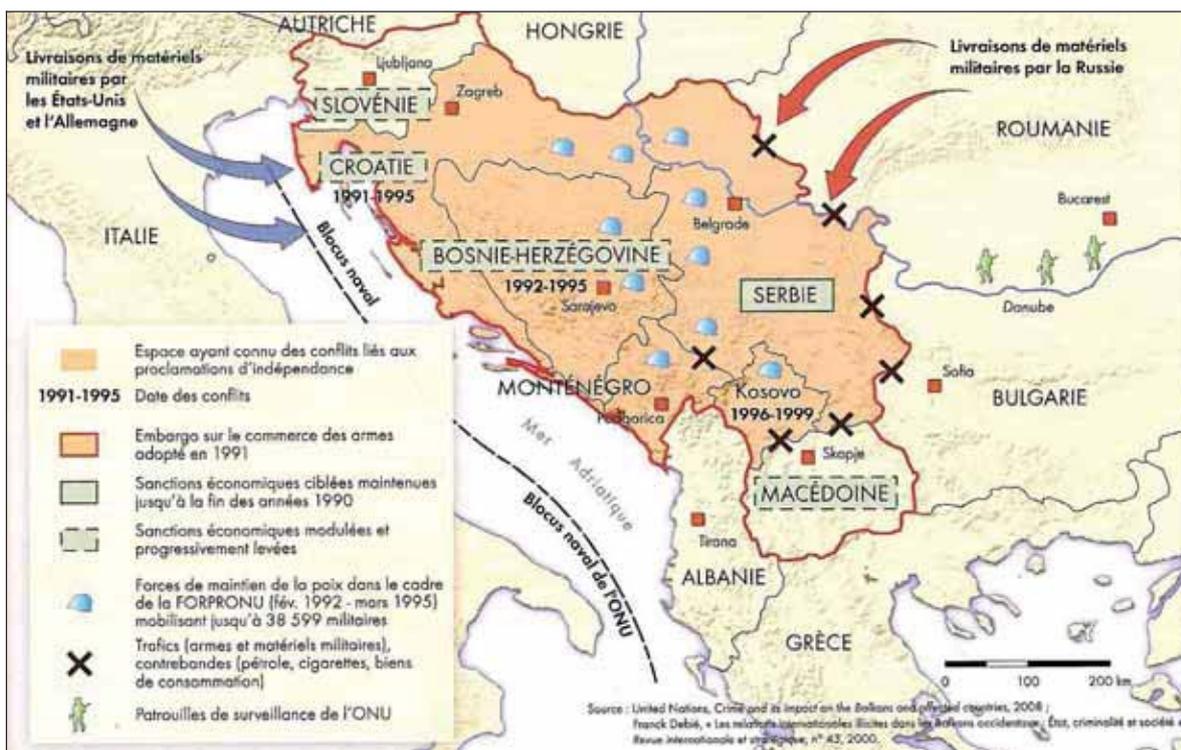
Pavillon	Nombre de navires		Milliers de TPL	
		En %		En %
Panama	4560	42.7	194708	47
Libéria	1416	13.3	84483	20.3
Bahamas	1087	10.2	46528	11.2
Malte	957	9.0	32637	7.9
Antigua et Barbuda	901	8.4	8744	2.1
Chypre	752	7.0	27250	6.6
Saint-Vincent-et-Grenadines	432	4.0	6958	1.7
Vanuatu	151	1.4	1974	0.5
Gibraltar	146	1.4	1230	0.3
Îles Caïman	136	1.3	4282	1.0
Bermudes	94	0.9	5568	1.3
Luxembourg	42	0.4	537	0.1
TOTAL	10674	100	414896	100

Source : Chiffres calculés par le secrétariat de la CNUCED à partir de données communiquées par Lloyd's Register – Fairplay, CNUCED, 2006.

Document 2c – « La Mer Méditerranée : frontière maritime de l'Union européenne », in O. Clochard, *Atlas des migrants en Europe*, A. Colin, Paris



Document 2d – « Trafics et contrebandes nés de la recomposition de l'espace balkanique », in F. Maccaglia, M.-A. Matard-Bonucci, *Atlas des mafias*, Autrement, 2009



« Avantages comparatifs des îles pour le développement de l'antimonde

[...] En ce qui concerne les pratiques frauduleuses des agents de l'antimonde illégal, la mer est d'ailleurs bien plus avantageuse qu'une simple route. Tout d'abord, alors que la route est un étranglement, la mer est une large voie qui offre une multitude de trajectoires ; le contrôle y est d'autant plus difficile, au regard de l'étendue d'eau et des complications liées aux législations internationales.

[...] Le développement du tourisme dans des îles intertropicales (Gay, 2000) a entraîné l'accroissement des voies de communication à l'intérieur des espaces insulaires et entre ces derniers et les grands centres de l'économie mondiale qui sont aussi à la fois les plus grandes réserves de touristes potentiels et les premiers consommateurs de drogues (en valeur). Par conséquent, de plus en plus d'opportunités sont offertes aux trafiquants de drogues, d'armes et autres marchandises illégales (animaux, pierres précieuses, 'argent sale', etc.) pour acheminer leurs produits vers ou à partir des îles intertropicales. [...]

Enfin, les îles souffrent généralement de faiblesses structurelles liées à leur taille : les ressources naturelles sont d'autant moins abondantes que l'île est petite et les héritages agricoles commerciaux (monoculture ou faible diversification) rendent leurs économies fragiles et dépendantes. [...] Par conséquent, au niveau individuel, une frange importante de la population marginalisée par le chômage, est disponible pour les économies souterraines, alors même que ces petits espaces ne peuvent se payer le luxe d'arsenaux répressifs d'envergure. Au niveau de l'État, toutes les voies de diversification économique sont envisagées pour sortir des contraintes liées à la petitesse, et de nombreux exemples témoignent d'une véritable 'réussite' économique.

'Espaces-isthmes' et ceinture dorée

Les paradis fiscaux, les zones franches et autres pavillons de complaisance ainsi que les trois grands centres mondiaux de la drogue se concentrent autour des trois grandes méditerranées qui apparaissent dès lors comme les grands centres de l'antimonde.

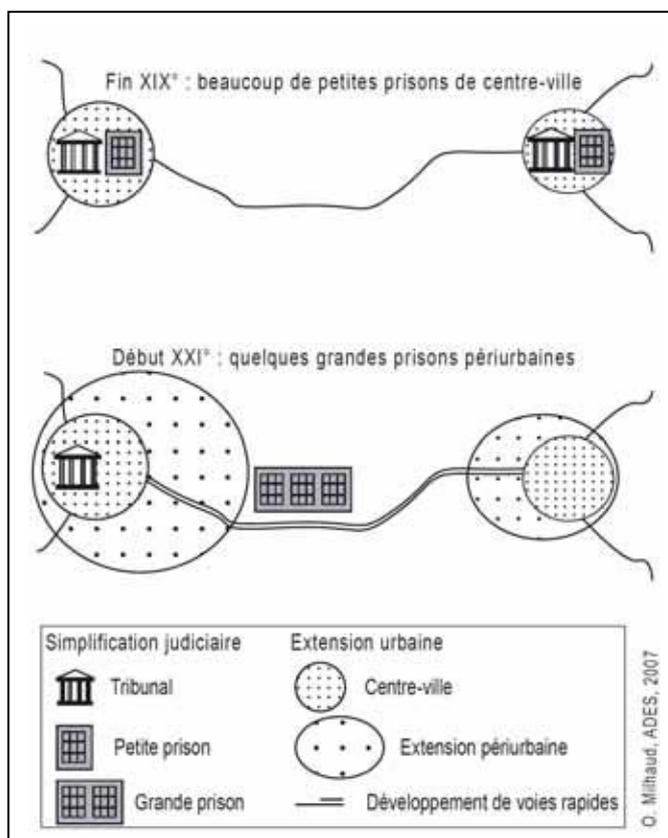
Cette concentration s'explique d'abord par la place de ces trois grandes régions dans l'espace-monde, comme relais entre les trois pôles de la Triade et les pays du Sud qui leur sont le plus directement liés, mais aussi comme passages obligés entre les océans. Ainsi ces trois mers quasi fermées (Méditerranée des trois continents, bassin caraïbe et Mer de Chine) s'inscrivent dans leurs 'espace-isthmes' respectifs. [...]

Les méditerranées sont en outre, comme l'a souligné Y. Lacoste, des lieux où l'application des législations est rendue difficile par le fait que chaque pays est potentiellement frontalier avec n'importe lequel des autres pays bordiers (Lacoste, 2001).

[...] Ainsi, comme le remarquait déjà R. Brunet en 1986 dans son *Atlas des zones franches et paradis fiscaux*, les réseaux de l'antimonde forment sur le globe une 'ceinture rouge aux reflets dorés de stupéfiants trafics' (Brunet, 1986, p. 23). Cette ceinture encercle la planète au niveau des grands 'espaces-isthmes' et des méditerranées qu'ils individualisent. Au sein de ces espaces, les avantages comparatifs de îles, et plus généralement des petits États, font que bon nombre se spécialisent dans une ou plusieurs branches de l'antimonde. Hors de ces régions, les îles demeurent les 'lieux nus' chers à J. Bonnemaïson ... ».

Document 3. - L'antimonde dans la ville

Document 3a – « Logiques de localisation et simplification de la carte pénitentiaire française entre la fin du XIX^e et le début du XXI^e », in O. Milhaud, *Séparer et punir - Les prisons françaises : mise à distance et punition par l'espace*, Thèse de doctorat, 2009



Document 3b – « Effet de lieu et processus de dépouillement », extrait d'entretien d'un détenu, in O. Milhaud, *Séparer et punir - Les prisons françaises : mise à distance et punition par l'espace*, Thèse de doctorat, 2009

« Le premier contact je dirais, c'est déjà la prison quand on la voit de loin. Ça, c'est le contact déjà, je dirais, assez glacial. On arrive, on voit cette, cette entité, avec des murs d'enceinte, on devine déjà les barbelés, on devine déjà une certaine austérité, une dureté. (...) Quand on arrive, ça nous fait froid dans le dos. Personnellement je vous dis ces réactions parce que c'est les mêmes réactions qu'a eu mon épouse et mes enfants quand ils sont venus me voir, quand ils l'ont vue également au loin, malgré que je les ai prévenus par le courrier. Je leur ai dit "faites attention, ne soyez pas choqués quand vous viendrez la première fois, c'est quelque chose d'assez impressionnant". Impressionnant dans... sur le côté négatif de la chose. Voilà. Donc après, c'est vrai lorsque l'on rentre déjà à l'intérieur de cette enceinte, que des portails métalliques, ces lourds portails métalliques, se referment derrière vous, il y a une impression, je dirais, indescriptible. Il faut la vivre pour la ressentir... (...). On sent qu'on est coupé du monde, quand les portails se rabaissent et que là, on rentre vraiment dans un autre monde. Et c'est là qu'on comprend également mieux ce que veut dire le mot "univers carcéral". C'est un terme qui est employé couramment, qu'on galvaude, qu'on utilise à toutes les sauces mais, j'en parle vous voyez j'en ai la chair de poule, regardez [il me montre son avant-bras, les poils hérissés²]. On le vit vraiment intensément parce qu'on est concerné, on n'est plus spectateur mais on est acteur de ça. Et c'est terrible comme sensation. On a beau se dire ce n'est pas le goulag, ce n'est pas Guantánamo, on peut se dire ça dans la tête mais on est immédiatement pris par une oppression. Cette oppression, elle vous habite... » (Détenu de Villeneuve-lès-Maguelone, 51 ans, seul en cellule, travaille comme auxi., paroïrs hebdomadaires, originaire de l'Hérault, première incarcération, incarcéré depuis quatre mois pour délit financier et partant le lendemain en centre de semi-liberté).

Document 3c – La « jungle » de Calais, extraits d'articles de presse en ligne – 24/01/2010



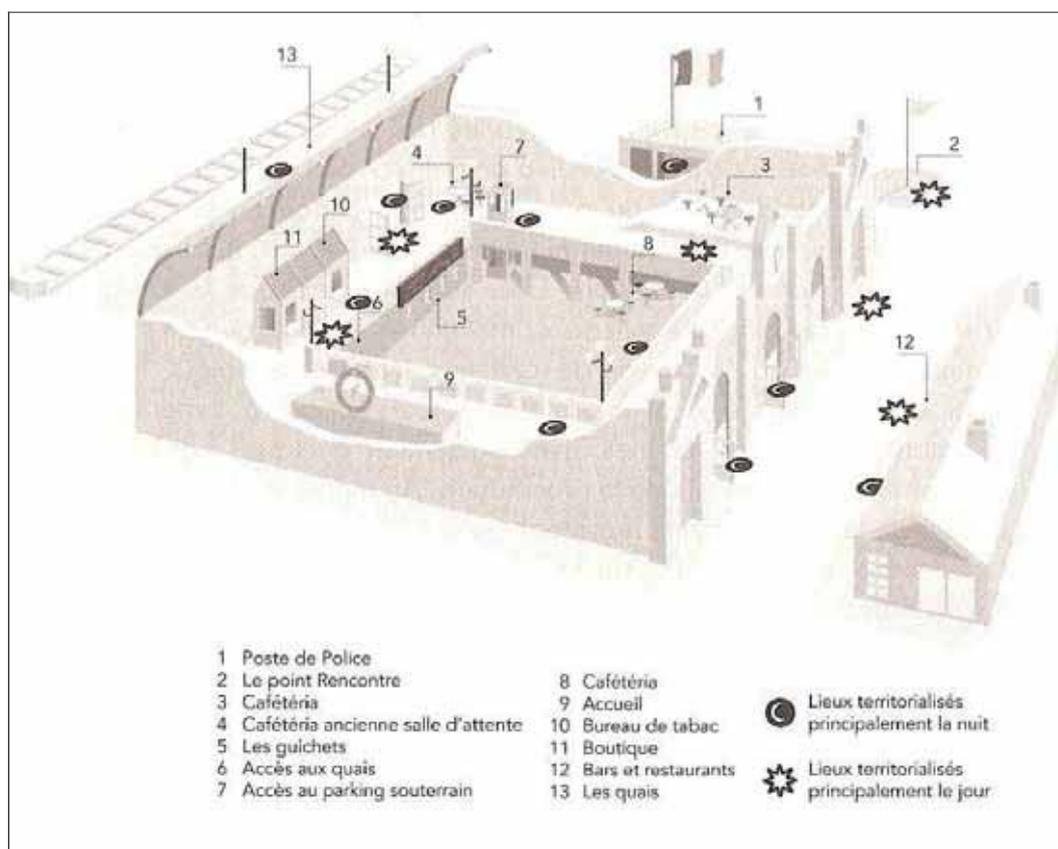
Source : AFP/infographie - L'Express.fr



Faute d'accueil, les migrants qui espèrent gagner les côtes anglaises se sont repliés dans les bois de Calais. Un camp de réfugiés, un bidonville sylvestre rapidement surnommé la « jungle ».

Source : www.dailymail.co.uk/news/worldnews/article-11...

Document 3d – « La gare Saint-Jean (Bordeaux) sous la pression des SDF », in D. Zeneidi-Henry, *Les SDF et la ville*, Bréal, Coll. D'autre part, 2002.



« La gare s'apparente à une jungle composée de multiples strates. Fonctionnant comme une micro-société, elle accueille en son sein des générations différentes. Le partage de l'espace et la circulation en son sein se font en fonction du critère générationnel. Les vieux avec les vieux et les jeunes avec les jeunes, avec toutefois quelques exceptions. Les différentes formes de marginalités semblent être aussi constitutives de la formation des territoires. Comme dans une société, il y a ceux qui ont les pleins pouvoirs, dont les territoires seront rarement contestés, et les plus faibles avec des positions intermédiaires qui se négocient. C'est la loi du plus fort qui préside aux relations en vigueur. Les plus forts sont les plus jeunes. Ils interviennent pour régler les problèmes entre les clochards. Ils les exploitent quand ils le peuvent. Les jeunes des cités ont fait depuis quelques années de la gare un lieu de rendez-vous et « d'affaires ». Dans ce contexte de loi du plus fort, ils sont parfois les plus virulents. Les femmes figurent parmi les plus faibles et sont aussi exposées à de nombreux dangers. Elles sont souvent sous la tutelle d'hommes qui les protègent ou les malmènent. F. se targue de s'occuper de M., qu'il couvre de cadeaux (vêtements volés). Il la protège : 'Mais je ne peux pas être toujours là pour lui éviter des embrouilles !'. Les femmes, mais également quelques hommes tombent dans les filets de la prostitution. Au moment de la fermeture de la gare, certains racontent qu'ils ont été accostés par des individus qui leur proposent un hébergement mais surtout de se prostituer. Une jeune fille nous a confié comment un soir elle s'est prostituée pour une chocolatine. Le haut lieu de la violence à la gare a été le parking et plus précisément le quatrième sous-sol. La zone s'y regroupait dans la violence et la déviance. Les interventions du Samu social à ses débuts ne se déroulaient pas sans heurts ni incidents. Les employés ont été l'objet de plusieurs agressions. Le directeur d'un service social pour SDF associe dans ces propos le quatrième sous-sol à la mort. 'Quand on n'y vient pas pour tuer, on y vient pour mourir'. Il souligne qu'au début des années 1990, ce parking était devenu un véritable mouvoir où des malades du Sida se laissaient dépérir. Cela ne semble plus être le cas ».

Document 3e - La favela Santa Marta, à Rio de Janeiro, domine les quartiers de classes moyennes de l'anse de Botafogo. Photo prise d'un belvédère à mi-hauteur du Christ du Circivado



Source : Hervé Théry

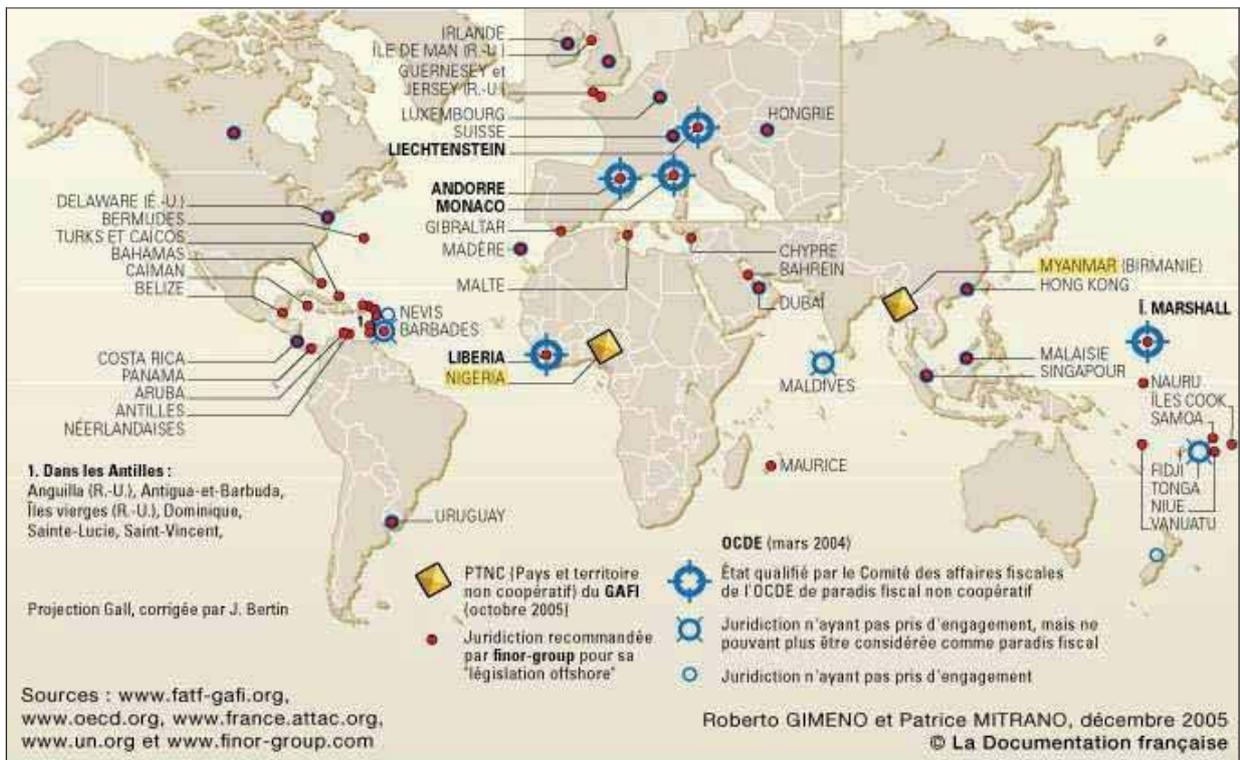
Document 3f - Ville d'Agra en Inde – avril 2009



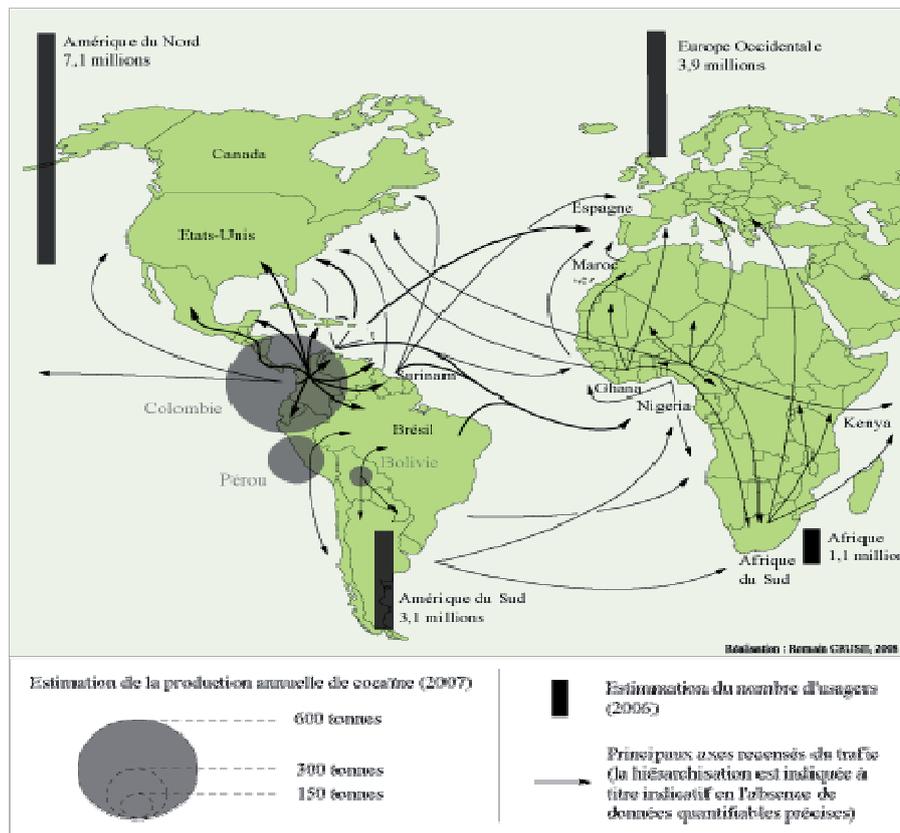
Source : Christine Galopeau de Almeida

Document 4. – Monde et antimonde

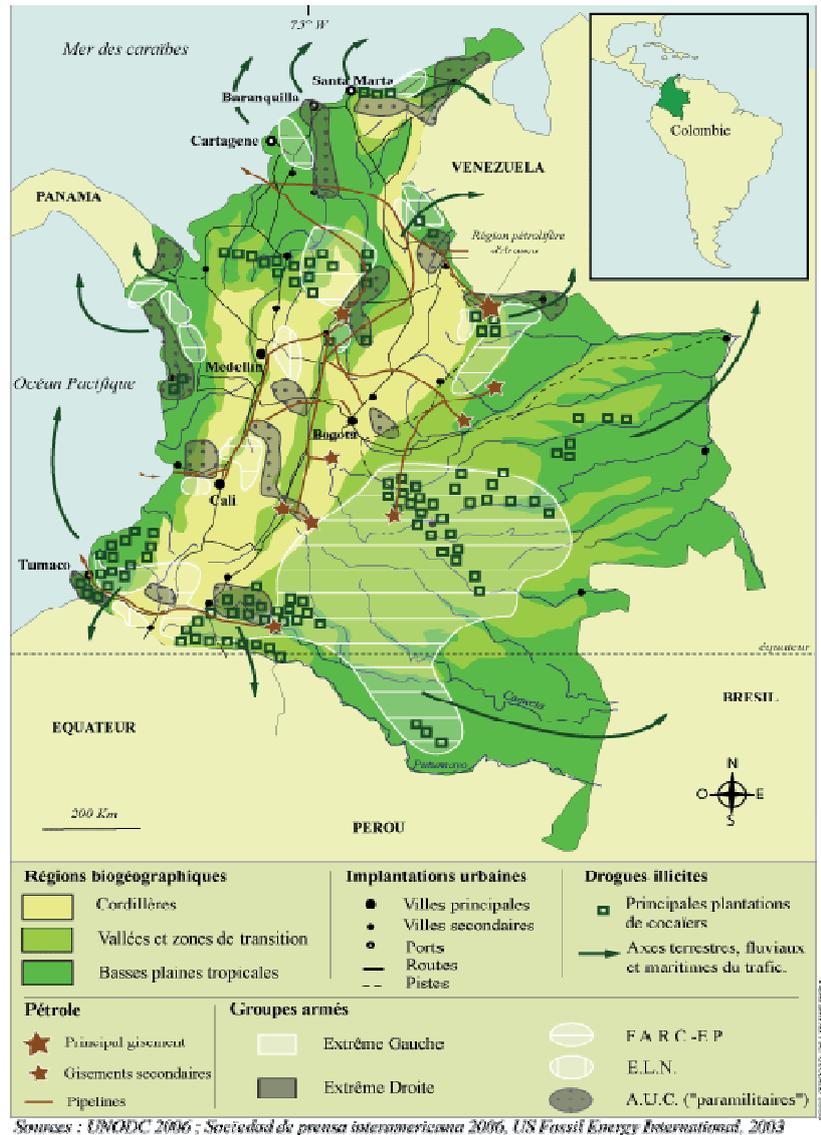
Document 4a - Les paradis fiscaux dans le monde, in « Les paradis fiscaux, rouges discrets de la mondialisation », *Questions internationales* n°17, janvier-février 2006



Document 4b - La multiplication des routes de la cocaïne, in « Évolutions récentes de la géopolitique de la cocaïne », *L'espace politique*, A. Labrousse, D. Figueira, R. Cruse, 4/2008-1



Document 4c - Logique d'implantation des groupes armés colombiens, in « Évolutions récentes de la géopolitique de la cocaïne », *L'espace politique*, A. Labrousse, D. Figueira, R. Cruse, 4/2008-1



Des délocalisations... au large de la Californie

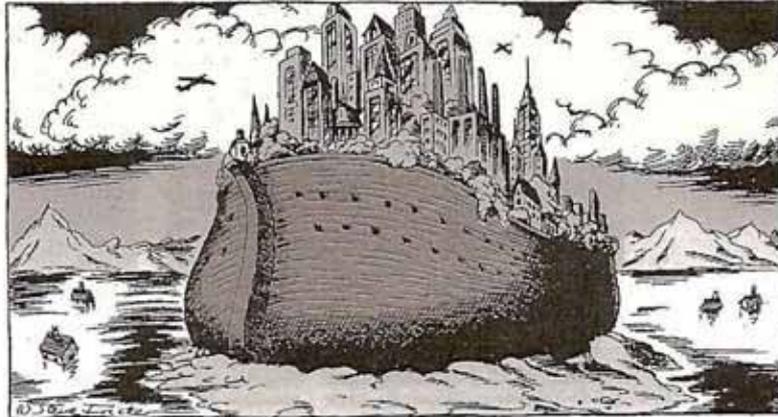
EMPLOI - Une entreprise américaine projette d'installer 600 informaticiens étrangers sur un navire, tout près des côtes californiennes, dans les eaux internationales.

OUTLOOK (extraits)
New Delhi

Dans la guerre des délocalisations, Roger Green et David Cook ont ouvert un nouveau champ de bataille : l'océan Pacifique. Le projet de SeaCode, la société créée par le tandem, est simple. Il suffit d'acheter (ou de louer) un bateau de croisière d'occasion, de l'amarrer dans les eaux internationales à trois milles des côtes californiennes, d'embarquer 600 ingénieurs informaticiens venus du monde entier et d'ouvrir un centre de développement fonctionnant vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Green et Cook ont inventé un terme pour ce nouveau concept, le *hybrid sourcing*, comme alternative à l'*outsourcing*. Comme le navire mouillera dans les eaux internationales, il sera régi par le droit maritime international (qui s'applique aux navires marchands). Le personnel n'aura pas besoin de visa américain, et ne devra pas s'acquitter des impôts élevés perçus par ce pays.

"De nombreuses entreprises délocalisent des emplois qui ne font pas partie de leur cœur de métier, mais qui doivent



tout de même être supervisés. Or les clients ont sous-estimé les difficultés posées par ce contrôle à distance", commente David Cook, un ancien capitaine de supertanker, âgé de 42 ans. La proximité géographique de SeaCode avec ses clients résoudra ce genre de problèmes. L'entreprise s'adressera à une clientèle qui s'est déjà heurtée à des difficultés en travaillant avec des fournisseurs éloignés et dont les dirigeants sont de culture différente.

UNE ENTREPRISE OPÉRATIONNELLE JOUR ET NUIT

"Un navire constitue un environnement de travail qui fonctionne en permanence et possède sa propre horloge", explique David Cook. Les ingénieurs, qui, pour la plupart, auront fait des études de niveau troisième cycle au moins, seront tenus de se relayer vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept, avec des congés à terre. Et, comme le

visa H1B permettant de travailler aux Etats-Unis - une denrée rare - ne sera pas nécessaire, SeaCode pourra recruter des spécialistes en Ukraine, en Israël, en Chine, en Inde ou partout ailleurs dans le monde afin de réduire les coûts.

La société, qui a reçu le soutien financier de l'investisseur Barry Shillito, ancien vice-ministre de la Défense, dispose d'un budget d'une dizaine de millions de dollars pour trouver un navire. "Ce sera une vie sans souci, qui plaira certainement à tout ingénieur informaticien désireux de s'investir dans son travail", promet Roger Green, un entrepreneur du secteur informatique âgé de 58 ans.

Mais tout cela est-il bien légal ? Selon David Cook, les ingénieurs seront considérés comme des marins et soumis au droit maritime international. Ils auront les papiers habituellement délivrés aux coiffeurs, aux

▲ Dessin de Steve Fricker paru dans le *Financial Times*, Londres.

■ Et l'Afrique ? D'ici à 2008,

l'Afrique du Sud pourrait récupérer 100 000 emplois délocalisés par des entreprises occidentales, pronostique le cabinet de consultants McKinsey. Car l'Inde, la Chine et les Philippines ne pourront répondre à la demande croissante des multinationales, notamment dans les secteurs de l'assurance et de la banque. Or ce sont deux branches dans lesquelles l'Afrique du Sud a développé de solides compétences, explique *The Economist*. Ce pays anglophone ne manque pas d'atouts : il dispose d'un vivier de travailleurs qualifiés et d'un bon réseau de télécommunications. Le libraire en ligne Amazon vient d'ouvrir un centre de développement de logiciels au Cap, et IBM va installer un centre d'appels à Johannesburg.

gens du spectacle ou aux administrateurs de réseau sur un navire de croisière. Ce type de document permet d'occuper un emploi non essentiel à la sécurité du navire. Pour l'obtenir, un programmeur devra assister à une formation d'une semaine sur la "sécurité de base".

Mais William France, du cabinet d'avocats new-yorkais Healy & Baillie, spécialisé dans le secteur maritime, est dubitatif. "Cela paraît simple, mais c'est en réalité bien plus complexe que cela, estime-t-il. Cela semble être un moyen de contourner le visa H1B. Je pense que si les pouvoirs publics ont vent de ce projet, ils voudront y mettre le holà." Ron Hira, coauteur d'*Outsourcing America : What's Behind Our National Crisis And How We Can Reclaim American Jobs* [L'Amérique délocalisée. Aux sources de notre crise nationale ou comment récupérer les emplois américains], va plus loin. "Cette idée montre jusqu'où les entreprises américaines sont prêtes à aller pour disposer d'une main-d'œuvre bon marché. Pour les salariés, le seul avantage potentiel, c'est qu'ils n'auront pas à payer d'impôt sur le revenu. Mais cela sape le système américain. Je ne vois pas comme cela peut-être bon pour les Etats-Unis", critique-t-elle.

LA LOGISTIQUE SERA ASSURÉE PAR DES SALARIÉS AMÉRICAINS

Malgré le scepticisme qu'il suscite, le projet avance. Lors d'une réunion à Los Angeles, en avril dernier, les deux actionnaires de SeaCode en ont discuté avec des entreprises indiennes, notamment TCS et Infosys, lesquelles, selon Roger Green, "semblaient intéressées". Mais, au siège nord-américain d'Infosys, situé au Canada, on se refuse à tout commentaire.

D'aucuns qualifient le navire de "négrier" et doutent que quiconque puisse avoir envie de s'engager pour un an, durée minimum du contrat. Au contraire, rétorque Roger Green, "le vaisseau sera aussi bien équipé qu'un bateau de croisière". Chaque ingénieur aura sa propre cabine avec salle de bains et trouvera à sa disposition des installations sportives, un bar, une piscine, une salle de gym, une bibliothèque et une salle de spectacles. Les repas seront fournis ainsi que le ménage et le blanchissage, et, après le travail, les employés pourront se retrouver entre eux pour se détendre. De plus, leurs salaires seront deux à trois fois supérieurs à ceux pratiqués dans leurs pays d'origine - mais inférieurs à ceux des Etats-Unis.

Pour contrer les brigades antidélocalisations américaines, SeaCode met en avant les emplois qu'elle ramènera aux Etats-Unis. "Nous ouvrirons un bureau à San Diego avec du personnel presque exclusivement américain", assure Roger Green. De plus, la société créera des emplois locaux pour assurer la logistique nécessaire à son équipe de 600 ingénieurs. "Toutes les entreprises avec lesquelles nous avons pris contact ont, sans exception, déjà procédé à des délocalisations, alors chaque emploi que nous rapatrierons est important."

Megha Bahree

Document 4e – « Les mafias, un acteur de la mondialisation contemporaine », in F. Maccaglia, M.-A. Matard-Bonucci, *Atlas des mafias*, Autrement, 2009

« **Les mafias dans la mondialisation.** Si l'histoire des trafics révèle davantage les continuités que les ruptures dans les pratiques des organisations criminelles, les transformations du monde contemporain ont favorisé l'apparition de nouveaux acteurs et donné aux trafics une dimension inédite. La mondialisation, en entraînant un décloisonnement du monde, a facilité la mise en relation des marchés et des acteurs criminels. L'ouverture des frontières est allée de pair avec une croissance sans précédent des mouvements migratoires qui ont abouti à la formation de diasporas. Les organisations criminelles se servent de ces communautés pour organiser leurs trafics d'un pays à l'autre, tout en les soumettant à une exploitation économique via le racket ou les prêts usuraires. Les trafiquants tirent également profit de la multiplication des échanges qui, par exemple, rend difficile le repérage des cargaisons de drogue ou de produits contrefaits cachées dans le fret légal. La déréglementation des transactions financières conjuguée à une diminution des contrôles publics a, quant à elle, facilité le recyclage des bénéfices des trafics et provoqué une interpénétration croissante des économies légales et illégales. Les experts s'accordent néanmoins à penser que le blanchiment d'argent par le crime organisé ne représente qu'une part réduite des activités financières internationales irrégulières, comparé aux détournements de fonds publics par des chefs d'État corrompus ou aux opérations d'évasion fiscale de grandes sociétés.

La criminalité organisée est aujourd'hui enchâssée dans la mondialisation : elle n'en est ni la face cachée ni une excroissance, mais une composante à part entière. [...]

La mafia, entre mythes et réalités. Le concept de criminalité transnationale organisée voit dans les organisations criminelles une force de subversion et de déstabilisation de l'ordre mondial. De nouvelles mythologies apparaissent, réactualisant le mythe de la pieuvre. Certains auteurs (journalistes, chercheurs, conseillers) vont jusqu'à évoquer des rencontres – sorte de G8 du crime organisé – lors desquelles les principales organisations se partageraient le monde et les marchés criminels. Cette approche va de pair avec un discours sur l'affaiblissement supposé des États dans la mondialisation, qui auraient perdu le contrôle de l'économie et, plus largement, leur capacité de régulation.

Quatre critiques majeures peuvent être opposées à cette thèse. Tout d'abord, les acteurs de la criminalité transnationale organisée ne forment pas une catégorie homogène. Chacun d'entre eux s'inscrit dans une histoire singulière et dans un contexte sociologique unique, évolue dans des espaces différents et s'organise selon des logiques qui lui sont propres. Les enquêtes de terrain montrent également que le degré d'organisation et la dimension des groupes criminels sont souvent surévalués : ce ne sont pas des firmes multinationales, possédant des filiales aux quatre coins du monde grâce auxquelles elles gèrent leurs trafics et organisent leur expansion. De plus, les réseaux criminels à l'échelle mondiale ne sont pas aussi structurés que les défenseurs de cette théorie le prétendent. Les études des trafics de stupéfiants, de la contrebande de cigarettes ou de l'immigration clandestine mettent à jour une coopération de multiples opérateurs (tous n'appartenant pas au monde criminel) qui se dissout bien souvent une fois la transaction accomplie. La collaboration des groupes criminels à l'échelle mondiale s'apparente davantage à une coopération ponctuelle qui n'a rien d'automatique ni de permanent. Enfin, si les mafias sont parties prenantes de trafics à grande échelle, elles ne sont pas aussi mondialisées qu'on l'imagine mais restent profondément ancrées dans leur société et leur territoire d'origine, comme en témoignent le profil de leurs activités et les réseaux au sein desquels elles évoluent ».

B. OPTION : « MILIEUX ET ENVIRONNEMENT »

Sujet : Les montagnes dans le monde, entre contraintes et opportunités pour les sociétés.

Question 1 (5 points).

Caractérissez, à différentes échelles, les milieux naturels de montagne dans le monde (processus, héritages, dynamiques actuelles...).

Question 2 (6 points).

Quelles sont les originalités des montagnes intertropicales ?

Question 3 (5 points).

Présentez les caractéristiques et les conséquences environnementales du développement touristique en montagne. Vous illustrerez votre propos d'un organigramme ou d'un schéma synthétique.

Question 4 (4 points).

Présentez de manière ordonnée les risques naturels qui menacent les Hommes et leurs activités en montagne.

Liste des documents fournis.**Document 1. – 3 schémas – L'étagement en montagne.**

a – Principe de l'étagement montagnard dans les Alpes, in J. Demangeot, *Les milieux « naturels » du globe*, 1992.

b – L'étagement dans la Sierra Nevada de Merida (Venezuela, 5 700 m), in J. Demangeot, *Les milieux « naturels » du globe*, 1992.

c – Comparaison des types d'étagement dans les montagnes intertropicales, in Y. Veyret coord., *Les montagnes, discours et enjeux géographiques*, 2001.

Document 2. – 1 carte, 6 photos – Les reliefs mondiaux.

a – Socles précambriens et systèmes de plissements ultérieurs (source : G. Viers).

b – Bryce Canyon, Utah, Etats-Unis, in B. Edmaier, *Géo Art*, 1999.

c – Cône en rive ouest de la Hunza, in D. Mercier (dir.), *Le commentaire de paysages en géographie physique*, 2004.

d – Langue terminale du glacier du Trient en 1978 et en 2003 (massif du Mont-Blanc, secteur suisse), in F. Michel, *Roches et paysages*, 2005.

e – La ville d'Isafjörður et le risque lié à la dynamique des versants, in D. Mercier (dir.), *Le commentaire de paysages en géographie physique*, 2004.

f – Structure plissée dans le massif de la Grande-Chartreuse in F. Michel, *Roches et paysages*, 2005.

Document 3. – 3 photos, 1 schéma, 2 cartes – L'agriculture en montagne.

a – Cultures en terrasses dans le Djebel Akhdar, Sultanat d'Oman, in R. Knafou (dir.), *manuel de Géographie de classe de Seconde*, 2006.

b – Etagement des formations végétales et de quelques végétaux cultivés dans les Andes tropicales, in Y. Veyret coord., *Les montagnes, discours et enjeux géographiques*, 2001.

c – Paysage de la montagne alpine (Italie), in R. Knafou (dir.), *manuel de Géographie de classe de Seconde*, 2006.

d – Surpâturage, dénudation et façonnement de micromodèles : les pieds de vaches (Ghâtes occidentales, Inde méridionale), in M. Petit, *Géographie physique tropicale*, 1990.

e – Deux montagnes tropicales densément peuplées, in Y. Veyret coord., *Les montagnes, discours et enjeux géographiques*, 2001.

Document 4. – Texte – la mousson et l'Himalaya.

Texte extrait de « Particularités climatiques d'un grand versant de mousson himalayen »

de J. Smadja, *Revue de Géographie Alpine*, 1991-2, pp. 99-119.

Document 5. – 2 tableaux, 1 carte, 2 organigrammes – Avalanches et mouvements de terrain.

a – Echelle européenne du risque d'avalanche (http://www.meteo.fr/guide/avalanche_tableau.html).

b – Bilan humain des avalanches en France entre 2000 et 2009 (données : Anena).

c – Deux scénarios catastrophe sur le site de Séchilienne, Isère (source : F. Leone, 2005).

Document 6. – 2 textes, 1 photo – **Volcans et tourisme.**

a – Les volcans sont inclus dans les circuits touristiques de découverte du Japon (août 2009, <http://govoyages.pa.pmvc.com>).

b – Vésuve et tourisme, in M. Krafft, *Les feux de la Terre, histoire de volcans*, 1991.

Document 7. – 1 photo, 2 cartes, 1 schéma – **Montagnes andines.**

a – Eruption du Pichincha (4.794 m), Equateur (octobre 1999 – photo L. Folch), et carte des principaux ensembles topographiques de l'Equateur (à droite), in G. de Noni et alii, *Terres d'altitude, terres de risque, la lutte contre l'érosion dans les Andes équatoriennes*, 2001.

b – Evolution de l'utilisation du sol dans la région de Cayambe (secteur de Tupigachi), au nord du bassin de Quito (à gauche) et typologie des principales manifestations de l'érosion en Equateur (à droite), in G. de Noni et alii, *Terres d'altitude, terres de risque, la lutte contre l'érosion dans les Andes équatoriennes*, 2001.

Document 8. – 1 tableau, 2 textes, 2 graphiques, 1 photo – **Tourisme et aménagement en montagne.**

a – Les Parcs Nationaux de l'arc alpin dans l'Union européenne, in Y. Veyret coord., *Les montagnes, discours et enjeux géographiques*, 2001.

b – Répartition du chiffre d'affaire des stations de sport d'hiver françaises, in R. Knafou (dir.), *manuel de Géographie de classe de Seconde*, 2006.

c – Versant et vallée aménagés en Suisse, in *National Geographic*, vol. 162, n°3, septembre 1982.

d – L'impact du tourisme sur les populations népalaises, in R. Knafou (dir.), *manuel de Géographie de classe de Seconde*, 2006.

e – Texte extrait de « Crans-Montana-Aminona (Suisse) : y a-t-il un pilote dans la station ? » de C. Clivaz, *Revue de Géographie Alpine*, 2006-2.

Document 1 – L'étagement en montagne.

Document 1a – Principe de l'étagement montagnard dans les Alpes, in J. Demangeot, *Les milieux « naturels » du globe*, Masson géographie, 1992, p. 171.

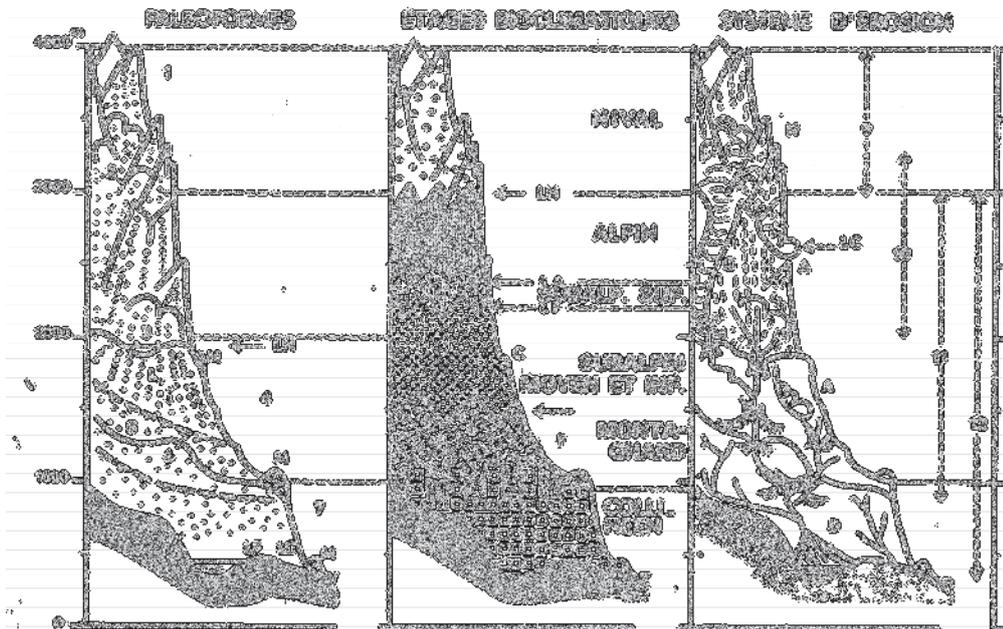


Fig. 35. — Principe de l'étagement montagnard

Exemple de l'étage de la haute montagne (Alpes occidentales), 4 000 m, assez très bas. Altitudes caractéristiques aux trois étages : A, arctiques ; C, cœlifères ; D, grands états de déglaciation ; E, feuilles ; G, hautes glacières ; LA, limite supérieure des arbres laïcs ; LC, limite inférieure de la végétation ; LE, haute supérieure de la forêt ; LI, alpins ; LL, moraines.

A grande. Étagement des formes topographiques élevées de l'échelle verticale. Au-dessus de l'altitude limite des neiges, qui se situe vers 3 000 m à cause de la sécheresse, s'élevait l'étage des glaciers : d'un, états de recouvrement (1), petits cirques (2), grands cirques (3), souvent dominés par des lacs. Moraines et glaciers. Au-dessous, étage d'extension de la glace, avec neiges glacières (4), moraines, arges collantes (5) et lacs verrous (6), cailloux de glissement. Au-dessous encore, les grandes neiges glacières (7) avec moraines frontales, contre-pentes de barrage ou de surcroisement (souvent occupés par des lacs) (8). La végétation pélagique descend plus bas. En pointe les cailloux de glissement.

En outre. Étagement discontinuïté actuel (classification de P. Guadet). La limite des neiges (le + 2 à + 4° en juillet) se situe actuellement vers 3 000 m. Au-dessus, l'étage alpin des botanistes, avec quelques plantes en croissant entre les neiges. Au-dessous, l'étage alpin des botanistes, avec grandes neiges et courtes vers le haut, prairies denses et hautes vers le bas ; forte limite des neiges et des glaciers. Limite des arbres laïcs vers 2 400 m et limite de la forêt vers 2 200 m : entre elles, l'étage arctique supérieur des botanistes, occupé par une limite haute-montagne ; forte sensibilité des neiges. Au-dessous, l'étage forestier, cœlifères glacières de cœlifères vers le haut (étage arctique moyen et inférieur) et de feuilles vers le bas (étage cœlifères) ; courtes de climats arctiques plus ou moins variés. Au-dessous encore, ont deux forêts en relief, à altitudes variables, par les forêts et les cultures de l'étage cœlifères, le plus arctique de tous.

A haute. Étagement actuel des crêtes d'altitude. En haut, étage des neiges arctiques, glacières et pélagiques (1), avec moraines arctiques, alpins, états de glaciers. Sous la limite des neiges, cœlifères de pélagiques (2), dont la végétation, et des cultures arctiques de la neige (3) : glaciers, arctiques arctiques, passage des langues glacières. Dans l'étage forestier, cœlifères de neiges alpins arctiques (4) et des neiges glacières (5) : deux forêts de haut vers le haut et forêts glacières vers le bas, avec nombreuses neiges de recouvrement. En tout de l'étage alpin, toutes les formes de quelques plantes-terrestres actuelles.

Document 1b – L'étagement dans la Sierra Nevada de Merida (Venezuela, 5.700 m), in J. Demangeot, *Les milieux « naturels » du globe*, Masson géographique, 1992, p. 212.

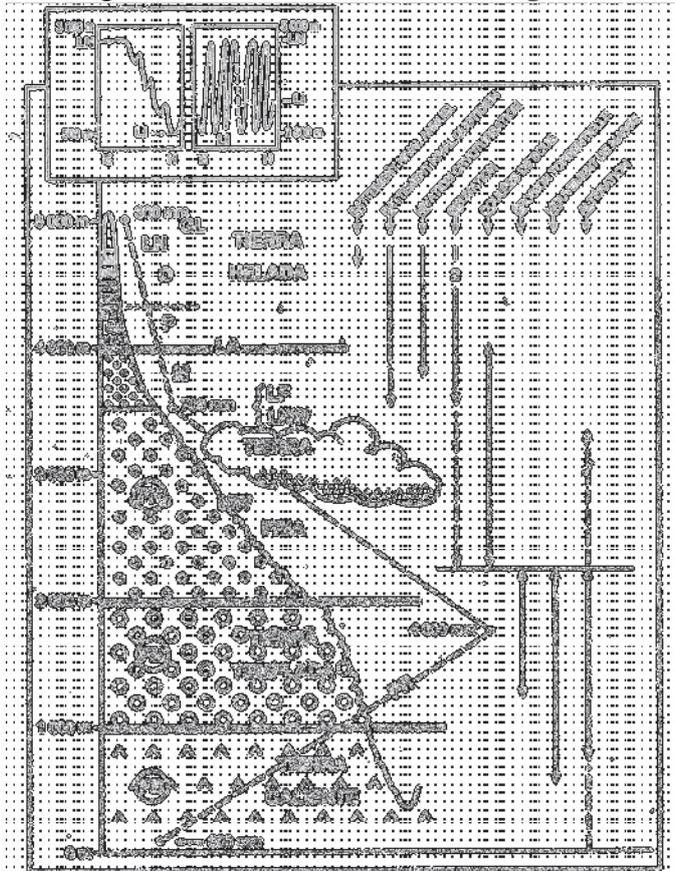
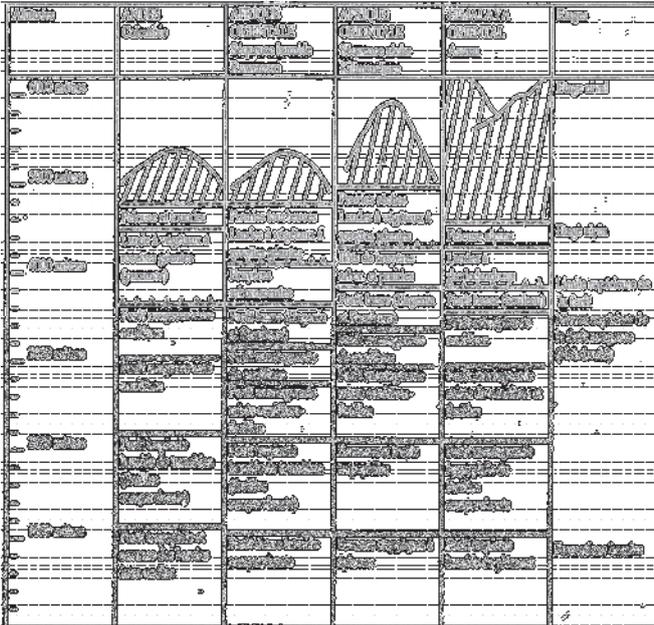


Fig. 201. — La Sierra Nevada de Merida (Venezuela, 5.700 m), in J. Demangeot, *Les milieux « naturels » du globe*, Masson géographique, 1992, p. 212.

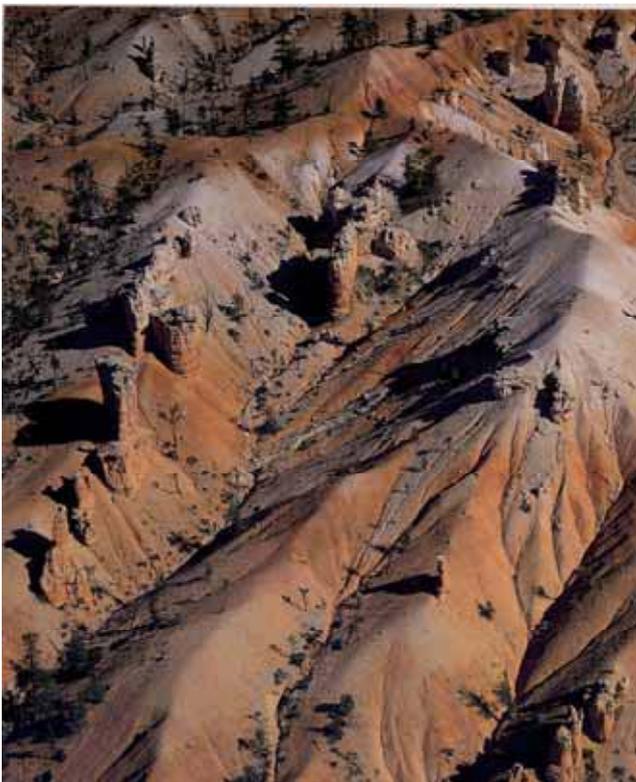
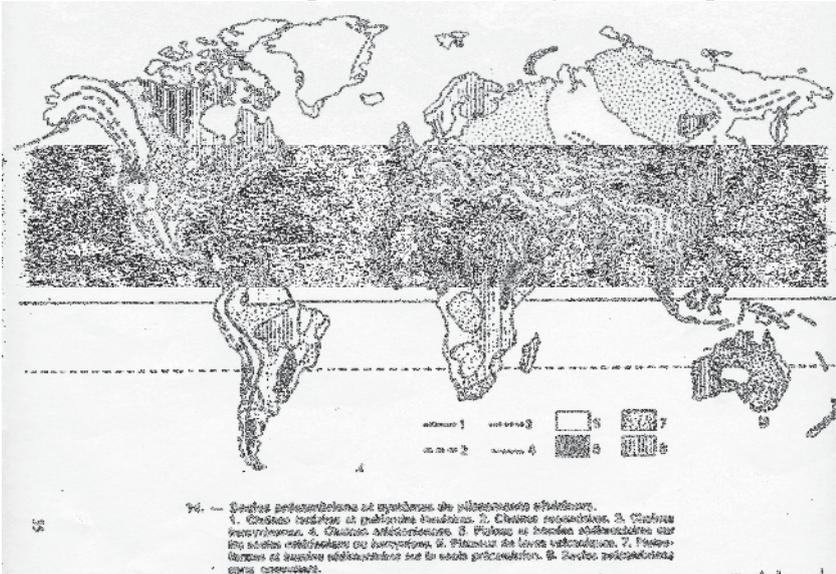
À l'échelle de la Sierra Nevada de Merida, les milieux naturels sont caractérisés par une grande diversité de végétation et de faune. Les zones de végétation sont marquées par une succession de forêts tropicales humides, de forêts de montagne et de savanes. La faune est également très diversifiée, avec une grande variété d'espèces animales. Les milieux naturels de la Sierra Nevada de Merida sont donc caractérisés par une grande diversité et une grande richesse.

Document 1c – Comparaison des types d'étagement dans les montagnes intertropicales, in Y. Veyret coord., *Les montagnes, discours et enjeux géographiques*, DIEM-SEDES, 2001, p. 94.

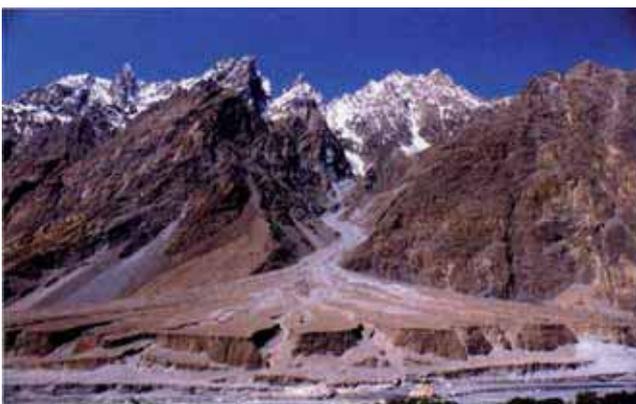


Document 2 – Les reliefs mondiaux.

Document 2a – Socles précambriens et systèmes de plissements ultérieurs (source : G. Viers).



Document 2b – Bryce Canyon, Utah, Etats-Unis (vue aérienne oblique prise à 400 m d'altitude), in B. Edmaier, *Géo Art*, Glénat, 1999, p. 19.



Document 2c – Cône en rive ouest de la Hunza (affluent de rive droite de l'Indus, chaîne du Karakorum, Pakistan. Les sommets à l'arrière plan culminent à 5.500 m tandis que la vallée de la Hunza au premier plan est à 3.300 m), photo de J.-P. Peulvast, in D. Mercier (dir.), *Le commentaire de paysages en géographie physique*, A. Colin, 2004, couverture et p. 32.



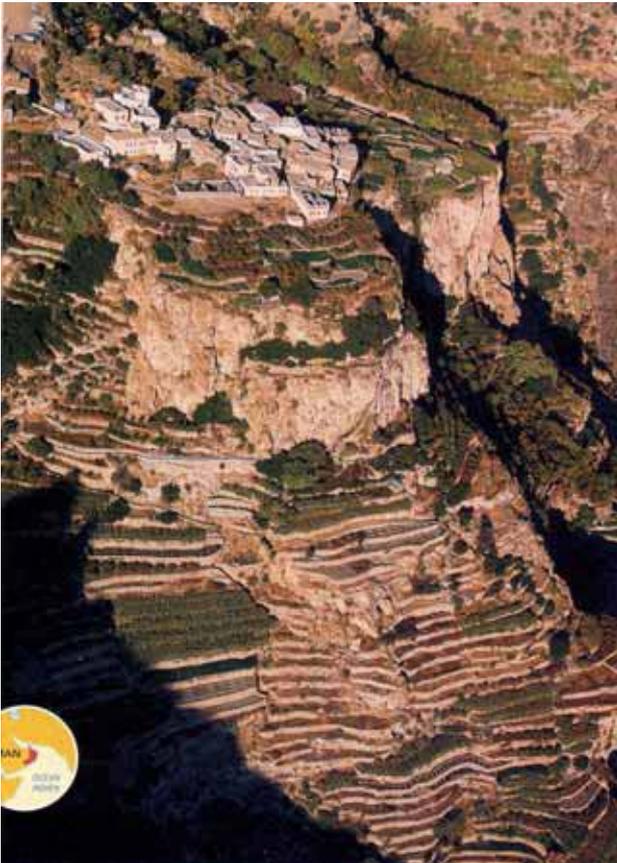
Document 2d – Langue terminale du glacier du Trient en 1978 (à gauche) et en 2003 (à droite), massif du Mont-Blanc, secteur suisse, in F. Michel, *Roches et paysages*, BRGM éditions et Belin, 2005, p. 153.



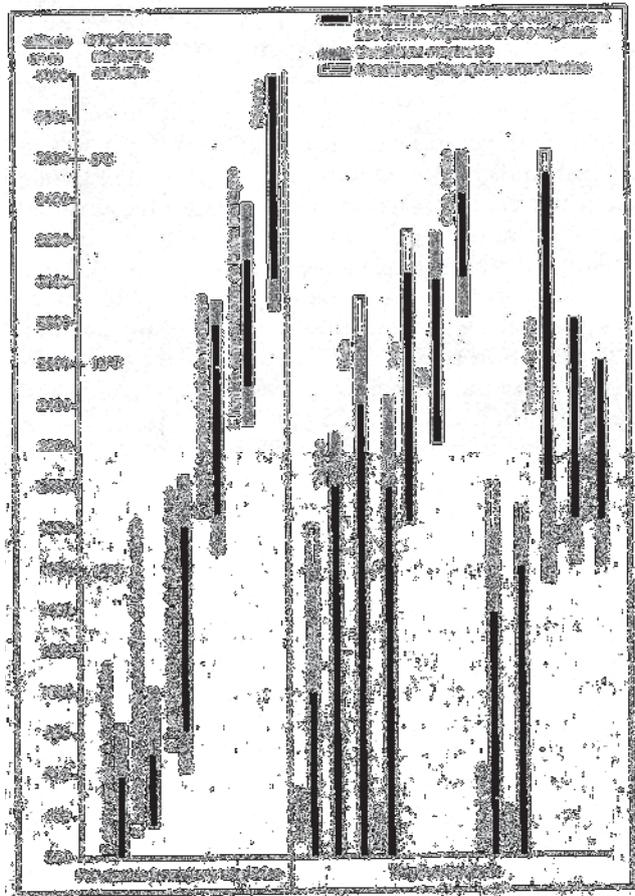
Document 2e – La ville d'Isafjördur et le risque lié à la dynamique des versants (avalanches, chutes de pierres et coulées de débris), photo de A. Decaulne, in D. Mercier (dir.), *Le commentaire de paysages en géographie physique*, A. Colin, 2004, p. 188.

Document 2f – Structure plissée dans le massif de la Grande-Chartreuse in F. Michel, *Roches et paysages*, BRGM éditions et Belin, 2005, p. 120.

Document 3 – L’agriculture en montagne.



Document 3a – Cultures en terrasses dans le Djebel Akhdar (« la montagne verte ») qui culmine à 3.000 m dans le Sultanat d’Oman, in R. Knafou (dir.), *manuel de Géographie de classe de Seconde*, Belin, 2006, p. 257.



Document 3b – Etagement des formations végétales et de quelques végétaux cultivés dans les Andes tropicales, in Y. Veyret coord., *Les montagnes, discours et enjeux géographiques*, 2001, p. 96.



Document 3c – Paysage de la montagne alpine (Dolomites, Italie) à la fin de l’été : le bel ordonnancement d’une montagne encore entretenue, in R. Knafou (dir.), *manuel de Géographie de classe de Seconde*, Belin, 2006, p. 263.



Document 3d – Surpâturage, dénudation et façonnement de micromodelés : les pieds de vaches (Ghâtes occidentales, Inde méridionale), in M. Petit, *Géographie physique tropicale*, Karthala et ACCT, 1990, p. 225.

Document 3e – Deux montagnes tropicales densément peuplées, in Y. Veyret coord., *Les montagnes, discours et enjeux géographiques*, 2001, p.80.

